

PLAN CLIMAT

de la MRC du Fjord-du-Saguenay



Démarche



MRC du
Fjord-du-Saguenay

Le plan climat de la MRC a pour objectif d'adapter les processus, les infrastructures, l'économie locale, les communautés et les modes de vie aux effets des changements climatiques.

Il vise également à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en préservant les écosystèmes et la qualité de vie de sa population d'aujourd'hui et de demain.



Le Plan climat au cœur des orientations de la MRC

Vision

Partenaire incontournable, la MRC du Fjord-du-Saguenay est reconnue pour son dynamisme et sa capacité à harmoniser croissance économique, gestion du territoire et développement des collectivités.

Partenariat

- Devenir un leader dans la concertation des acteurs socioéconomiques du territoire pour que tous travaillent de concert au développement de l'une des plus vastes MRC du Québec.

Communauté

- Miser sur le développement et la vitalité des municipalités afin d'offrir des environnements prospères et favorables à l'épanouissement de tous les citoyens.

Territoire

- Mettre en valeur notre territoire en favorisant une utilisation réfléchie et durable de ses ressources exceptionnelles, au profit des générations futures.

Objectifs du Plan climat

Élaborer un plan d'action efficace afin d'orienter les actions futures de la MRC :



Atténuation

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) grâce à des mesures d'atténuation adaptées.



Adaptation

- Renforcer la capacité d'adaptation du territoire afin de mieux faire face aux impacts des changements climatiques actuels et futurs.



Transition climatique

- Accompagner et soutenir la transition climatique auprès des municipalités, des organisations et de la population.



Un processus consultatif en plusieurs étapes

Comprendre

- Identifier et analyser les risques climatiques.
- Réaliser l'inventaire des émissions de GES.

Consulter

- Consulter les municipalités et l'ensemble des citoyennes et citoyens du territoire.

Réaliser

- Déposer le plan d'action du Plan climat et en assurer le suivi.

2025

2026

2027

- Mener des consultations et un sondage en ligne auprès des publics cibles.

Comprendre

Élaborer

- Fixer une cible de réduction des GES ambitieuse et réaliste.
- Définir des mesures de réduction des émissions de GES.
- Déterminer des objectifs et des mesures d'adaptation.



Atténuation

Les changements climatiques sont causés par les GES produits par les activités humaines. Puisque leurs impacts risquent de s'intensifier au cours des prochaines années, il est primordial de réduire nos émissions de GES.

4 678

tCO₂éq

Émissions annuelles des municipalités et de la MRC

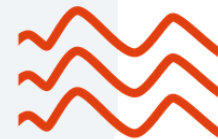


Équivaut à plus de
500 tours de la Terre en voiture
(20 millions de kilomètres)

ou



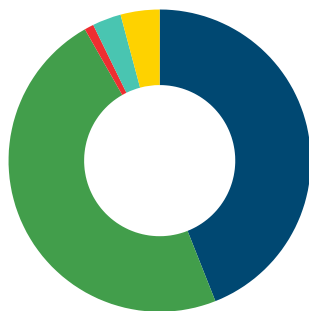
2 200 vols aller-retour
Paris - New York



Volet corporatif

Le volet corporatif regroupe les émissions de GES sur lesquelles les municipalités exercent un contrôle direct.

Il comprend les émissions liées à la consommation d'énergie des bâtiments et installations municipales, à l'utilisation des véhicules et équipements motorisés, ainsi qu'au traitement des eaux usées.



Répartition des émissions de GES

	Traitement et rejet des eaux usées	48,1 %
	Véhicules et équipements motorisés	44,3 %
	Bâtiments et autres installations	4,2 %
	Travaux forestiers	3,1 %
	Fuites de réfrigérants	0,3 %

Atténuation

231 966

tCO₂éq

Émissions annuelles de la population
et des entreprises de la MRC



Équivaut à plus de
26 000 tours de la Terre en voiture
(près de 2 milliards de kilomètres)



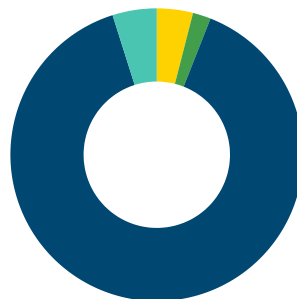
ou
112 600 vols aller-retour
Paris - New York



Volet collectif

Le volet collectif regroupe les émissions de GES produites sur le territoire de la MRC.

Il comprend les émissions liées à la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels, institutionnels et commerciaux, au transport ainsi qu'à la gestion des matières résiduelles.



Répartition des émissions de GES

	Transport de la collectivité	89,4 %
	Matières résiduelles	4,9 %
	Résidentiel	4 %
	Commercial et institutionnel	1,7 %

Adaptation

Les risques climatiques ont été déterminés en évaluant les impacts des aléas climatiques sur les différents systèmes, en plus de considérer le niveau de vulnérabilité du territoire. Cette démarche permet de définir les priorités d'intervention et de cibler les mesures d'adaptation les plus pertinentes.

Aléas climatiques



Vagues de chaleur et chaleur extrême



Pluie



Verglas



Feux de forêt



Inondations fluviales – embâcles



Inondations pluviales



Inondations fluviales



Glissements de terrain



Dégel du pergélisol



Redoux hivernaux

Systèmes



Bâtiments



Réseau routier



Énergie et communications



Gestion des eaux



Milieus naturels



Gestion des sinistres



Services municipaux et dépenses municipales



Santé et sécurité civile



Services d'urgence



Récrétotourisme

Définitions :

Un **aléa** est un événement climatique imprévisible (tempête, inondation, vague de chaleur) pouvant mettre des vies en danger, endommager les bâtiments, perturber les activités sociales et économiques ou dégrader l'environnement. Il peut se manifester graduellement (érosion, hausse du niveau de la mer) ou soudainement (tempête, inondation).

Un **système** est une composante du territoire, telle que la population, les infrastructures, l'environnement ou l'économie, qui peut être affectée par un ou plusieurs aléas climatiques.

Légende :

● Requis par ATCL

● Ajouts de la MRC

Adaptation

L'adaptation aux changements climatiques, c'est l'ensemble des actions mises en place pour réduire les impacts négatifs des changements climatiques et saisir les nouvelles opportunités qu'ils peuvent offrir.

Évolution des phénomènes climatiques

Ce portrait présente les changements climatiques projetés à moyen et à long terme sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay, selon différents scénarios d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

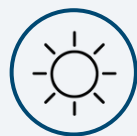
Légende :

↑ Augmentation



Printemps

- ↑ Débits d'eau printaniers
- ↑ Nombre et intensité des feux de forêt
- ↑ Inondations par accumulations de glace



Été

- ↑ Températures quotidiennes maximales
- ↑ Nombre de jours à 30 °C ou plus
- ↑ Fréquence et intensité des vagues de chaleur
- ↑ Nombre et intensité des feux de forêt



Automne

- ↑ Précipitations
- ↑ Nombre et intensité des feux de forêt
- ↑ Durée de la période sans gel



Hiver

- ↑ Épisodes de pluie
- ↑ Fréquence des cycles de gel-dégel
- ↑ Inondations causées par les accumulations de glace

Adaptation

Voici quelques faits saillants concernant les tendances observées et les projections climatiques pour le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay au cours des prochaines décennies.

Faits saillants d'ici 2080 :

+ 4 °C

Augmentation

La température moyenne annuelle augmenterait de 4 °C.



+ 15

Jours très chauds

Le sud de la MRC connaîtrait 15 jours de plus par année au-dessus de 30 °C.



23 → 39

Augmentation

La saison des feux de forêt s'allongerait de 23 à 39 jours supplémentaires, avec des feux plus intenses et fréquents.



5,5 → 10

Épisodes par année

Le nombre d'épisodes de gel-dégel pourrait presque doubler.





Partenaire financier

La réalisation du Plan climat est possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030 et du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL).



Partenaires de la démarche

